

DÉCLARATION CST - 6 MARS

Mesdames et Messieurs,

L'eau, source de vie, est aujourd'hui au cœur de nos préoccupations, tant par ses bienfaits que par ses excès.

Lors de la F3SCT du 10 décembre 2024, nous avons exprimé notre volonté que soit désigné, parmi ses élus, un référent Violences Sexistes et Sexuelles.

Comme l'eau qui tombe sous forme de pluie, notre demande est claire et limpide : l'accord sur l'égalité professionnelle est applicable sans décret. Nous demandons donc l'inscription à l'ordre du jour de la prochaine réunion plénière de la F3SCT de l'élection de ce référent.

De plus, nous renouvelons notre demande de formation pour tous les membres de la F3SCT sur cette question des VSS dans les collectivités territoriales. Actuellement, seulement 2 de ses membres, sur 14, ont été formés. Tout comme l'eau qui irrigue et nourrit, la formation est essentielle pour que chacun puisse mener à bien sa mission.

Depuis le 25 janvier, les crues en Ile-et-Vilaine ont causé des dégâts importants et des évacuations d'urgence. La CGT a demandé, à deux reprises, l'octroi d'autorisations spéciales d'absence (ASA) pour nos collègues sinistrés. Le courrier, signé par vous, Madame la Présidente, tombe encore une fois totalement à côté de nos arguments et ne concerne que les habitants de Rennes. La CGT vous invite à relire nos courriers et à y apporter une réponse circonstanciée, s'il vous plaît. Comme l'eau, qui ne fait pas de distinction, nous vous appelons à réviser votre réponse pour une réponse équitable pour soutenir tous les agents affectés par ces inondations.

De plus, nous invitons les élus de nos collectivités à porter auprès de leurs instances nationales la demande de création d'une ASA climatique. ASA climatique qui pourraient être mise en œuvre lors d'épisodes d'inondations mais également lors de tempête, sécheresse extrême, cyclone, raz de marée, etc... Le changement climatique est une réalité. Les agents et personnels territoriaux, comme l'ensemble de la population, vont en subir les conséquences. Vous pouvez donc agir afin de respecter votre obligation d'intégrer dans le fonctionnement des collectivités, de façon transversale, une politique de santé et de sécurité au travail proactive.

Concernant le Conservatoire à Rayonnement Régional, nous attendons toujours la date de présentation des conclusions du rapport de l'enquête administrative ainsi qu'une présentation exhaustive de sa réalisation.

Rencontre évoquée par Monsieur le DRH lors de la réunion de la F3SCT du 10 décembre dernier en ces termes : « La présentation aux organisations syndicales sera certainement prévue 2ème quinzaine de janvier. » et lors du CST également du 10 décembre en ces termes : "S'agissant de l'enquête administrative et de la mobilité contrainte de la directrice, une information sera bien programmée au mois de janvier." Nous sommes en mars.

La CGT n'a pas fait de déclaration à la presse, contrairement à ce qui a été évoqué dans celle-ci, car nous ne voulions pas interférer dans la période de recrutement d'une nouvelle direction. Nous entendons la nomination de Béatrice QUONIAM, pédagogue et pianiste.

D'après nos informations, cette dernière n'a pas le diplôme (certificat d'aptitude aux fonctions de directeur) ni le concours FPT correspondant (en tous cas à ce jour). Pourtant, d'après le classement du ministère de la culture, renouvelé régulièrement :

- Pour être directeur d'un CRD ou CRR le CA de directeur est obligatoire,

- Pour les CRR il faut en plus avoir le concours du grade de Directeur 1ère catégorie.

Bien entendu en cas de recrutement statutaire infructueux, on peut avoir d'autres recours. Ce n'était pas le cas, apparemment, lors recrutement qui nous concerne.

Notre future directrice n'a dirigé que des CRC, conservatoire à rayonnement communal (les plus petits) et serait contractuelle.

Vous comprendrez que nous sommes en attente d'éléments de réponse rapidement sur ce recrutement.

Nous demandons aussi que la chasse aux sorcières cesse.

Comme l'eau qui apaise et nettoie, nous souhaitons que cette nomination ne se transforme pas en puits sans fond dans lequel il pourrait être tentant de pousser les dossiers individuels ou collectifs. Nous n'accepterons pas que les réponses aux dossiers en cours doivent attendre l'installation de la nouvelle directrice, voire l'arrivée d'un directeur adjoint ou d'une directrice adjointe.

Le déploiement des chariots pour la pré-imprégnation, initiative de notre ancien médecin le docteur D'aguanno, est très attendu par les agents des écoles. Nos collègues souffrent de TMS, dont les épicondylites de manière récurrente. Cet outil, comme une bouée de sauvetage, doit arriver vite, en nombre, avec la formation adéquate.

Tout comme l'eau qui nettoie et purifie, les chariots pour la pré-imprégnation sont essentiels pour maintenir la propreté mais surtout la santé des agents dans nos écoles. Ils représentent une solution concrète pour alléger la charge de travail de nos collègues et prévenir les troubles musculo-squelettiques.

Après le service des fossoyeurs, est-ce la fin du service "atelier ventilation – froid grande cuisine – électroménager" de la régie municipale ? Comme les bruits se font insistant sur la possible externalisation de ses prestations, suite au départ prochain en retraite d'un agent de ce service, pouvez-vous nous informer sur ce point, s'il vous plait ?

Nous ne pouvons pas passer sous silence la perte de 10 % de rémunération lors d'arrêt maladie et la suppression de la GIPA. - Pour les agents et agentes que nous sommes, la perte de 10 % de rémunération est une mesure qui, comme une marée descendante, tari et assèche notre pouvoir d'achat et notre bien-être. Cette réduction salariale, imposée à un moment de vulnérabilité, ajoute une pression financière supplémentaire.

De plus, la suppression de la Garantie Individuelle du Pouvoir d'Achat (GIPA) est une autre vague qui frappe durement les agents des collectivités territoriales. Sans cette garantie, certains de nos collègues voient leur pouvoir d'achat s'éroder.

Soyez conscients que ces mesures combinées créent un environnement de travail précarisé et démotivant.

En conclusion, nous voulons relayer les propos d'Anne Cécile MAILFERT sur France Inter le 28 février dernier en ces termes :

En quelques années, les féministes ont ébranlé des siècles de privilèges, alors que les dominants se crispent, se radicalisent, jusqu'à devenir la caricature de ce que l'on reprochait mais trop tard. La bascule a eu lieu, 2/3 des français considère le féminisme comme un progrès.

Alors, le 8 mars prochain, nous devons être partout, dans la rue, sur les places, sur les ondes, faire trembler la terre sous les pieds de Trump, Poutine et leurs alliés, dire NON aux néofascistes, OUI à la paix et aux droits des femmes. Il y a une planète qui doit se lever. Plus que jamais, il faut tenir bon.

La CGT tiendra un stand sur le mail François Mitterrand dès 10 heures au sein d'un village associatif. Nous participerons également au défilé qui s'élancera à 15 heures de ce même mail. Nous espérons vous y retrouver nombreuses et nombreux.

Nous en profitons pour vous rappeler que nous sommes toujours en attente de l'ensemble des réponses reçues au questionnaire sur les règles incapacitantes.

Ensemble, faisons-en sorte que nos efforts, tels des rivières convergeant vers un même océan, apportent des changements positifs et durables pour toutes et tous.

Merci pour votre attention.